



POST TENEBRAS LUX

République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la Loi du 16 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la Commune de Bernex
est convoqué pour le mardi 28 septembre 2021 à 20h00



Changement de lieu :

Aula de Lully
(route de Soral 152)

Ordre du jour :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 juin 2021
3. Communications du bureau du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Prestation de serment de Monsieur Maxime Cabot, groupe PLR, en remplacement de Madame Véronique Berndt, démissionnaire
6. Désignation de Monsieur Maxime Cabot, groupe PLR, au sein des commissions, en remplacement de Madame Véronique Berndt, démissionnaire
7. Propositions du Conseil administratif :
 - a) Projet Vieux-Lully – Préconsultation en vue de l'acquisition d'une propriété par la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement (FCBL)
 - b) AI 28-2020-78 : crédit d'études pour les aménagements intérieurs de la crèche de St-Mathieu
- Projet de délibération
 - c) DES 26-2020-78 : crédit pour l'implantation d'un point de récupération des déchets aux abords du cimetière communal
- Projet de délibération
8. Informations
9. Questions

La présence du public est admise dans la limite des places disponibles.

Conformément aux directives du médecin cantonal, le port du masque est obligatoire durant toute la séance (prendre son propre masque) et toute personne présentant des symptômes devra rester chez elle.

Le Président
Guillaume ZUFFEREY

Bernex, le 23 septembre 2021